



# MAIRIE DE ST-DERRIEN

## BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE 2016

### Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h  
Veuillez noter que la mairie est fermée au public le mardi toute la journée.  
☎ 02.98.68.52.44 Mail : [saint.derrien@outlook.fr](mailto:saint.derrien@outlook.fr)

Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous. S'adresser à la mairie.

### Numéros utiles

- Médecin de garde 15 SAMU, Pharmacie de garde : 3237
- Pompiers : 18 portable 112, Gendarmerie : 17
- Déchetterie de BODILIS : ☎ 02.98.68.99.99
- Lyonnaise des eaux : ☎ 0 977 408 408 – Urgence 24H/24 ☎ 0 977 401 116

### Etat-civil

#### Naissances :

Alix BERROU, née le 23 septembre 2016 à Brest

Jade CABON, née le 23 septembre 2016 à Brest

### Urbanisme

#### Déclaration préalable accordée :

Monsieur et Madame MOYSAN, Kéruzaouen, division en vue de construire

Monsieur et Madame TORRENTE, Tréguerné, construction d'un jardin d'hiver

### Recensement

Les filles et les garçons **nés en octobre 2000** et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser à la mairie. Se Munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

### Dératisation

Les particuliers et les exploitants agricoles qui souhaitent la visite du « dératiseur » doivent impérativement s'inscrire en mairie pour le lundi 19 octobre. L'intervention est prévue le **mercredi 19 octobre 2016, le matin.**

### Bibliothèque

Les permanences de la bibliothèque sont ouvertes :

**Le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h**

### Repas des anciens

Le repas annuel, offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus, sera servi le **samedi 22 octobre 2016, à 12 heures, à la salle polyvalente.**

Toutes les personnes concernées seront invitées personnellement par monsieur Michel Cardinal le lundi 3 octobre 2016. Si par erreur une personne était oubliée qu'elle le signale à la mairie.

### L'atelier à Pizza

L'atelier à Pizza est présent tous les mercredis de 17h à 21h au bourg ☎ 06.34.01.37.10

## LE NAT Y KFE

Le bar a changé de boulanger, le pain vient de la boulangerie de Lanhouarneau, du pain frais toute la journée et plus besoin de réserver. Plusieurs animations sont prévues d'ici la fin de l'année : Une fois par mois une coiffeuse à domicile sera présente au bar. Le 8 octobre soirée Halloween. Le 15 octobre de 14h à 18h la boutique la lingère de Saint-Derrien viendra vous faire découvrir sa belle boutique de vêtements, de bijoux et de sacs. Le 26 novembre Gwen viendra présenter sa gamme de bijoux fins, colliers, sautoirs et boucles d'oreilles..... Début décembre une créatrice de sacs à main, bijoux, des accessoires bébés : bavoirs, turbulettes etc..... Pour tout renseignement : ☎02.98.24.82.21 ou sur la page Facebook : **Natykfe**

### Ordures ménagères – Jour de collecte

Nous informons les nouveaux habitants que le ramassage des ordures ménagères a lieu chaque **vendredi matin**, merci de déposer votre conteneur la veille au soir.

### Déclaration des ruches

Tous les apiculteurs devront réaliser la déclaration annuelle obligatoire des ruches entre **le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et le 31 décembre 2016** conformément à l'évolution de la réglementation européenne.

### Syndicat mixte du Léon

#### Permanence OPAH :

Mercredis 5 et 19 octobre de 10h30 à 12h à Landivisiau – Cité de Communes, Zone de Kerven.  
Renseignements au siège du Syndicat Mixte du Léon – 8 rue de la mairie à Plouescat – 02.98.61.91.51 – Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition.  
**Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention.**

#### Permanence Héol :

Mardi 18 octobre de 9h à 12h à Landivisiau – Cité de Communes, Zone de Kerven  
Renseignements : 02.98.15.18.08 – [contact@heol-energies.org](mailto:contact@heol-energies.org) – [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org) – 38 rue du Mur à Morlaix.

#### Permanence ADIL :

Mardis 11 et 25 octobre de 9h à 12h, Communauté de Communes, zone de Kerven  
Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 ou 02.98.46.37.38.

#### Bourse aux logements :

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location : accueil au siège du Syndicat Mixte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Et sur notre site internet [www.syndicat-mixte-leon.com](http://www.syndicat-mixte-leon.com) rubrique « trouver un logement ».

### Raclette géante

Samedi 15 octobre, raclette géante à Plounéventer à partir de 19h. Organisée par l'APEL.  
Tarifs : adulte : 11 € / enfant : 5 €. Parking surveillé.

### Annonce

- A vendre terrain plat à bâtir, bien exposé, surface bornée 1058 m<sup>2</sup>. Prix 25 € / le m<sup>2</sup>  
☎ 06.09.14.02.97
- La commune de Saint-Derrien, vend une maison de type F3, d'une surface habitable de 65 m<sup>2</sup>, en mitoyenneté. Maison de pierre de taille avec cour à l'arrière.  
Adresse : 16 rue du bourg – 29400 SAINT-DERRIEN  
Frais d'acte à la charge de l'acquéreur.  
Proposée à la vente : 55 000 €  
Renseignements auprès de la mairie au ☎02.98.68.52.44

## **Relais Parents Assistantes Maternelles**

5 rue des Capucins – 29400 Landivisiau : 02.98.24.97.15

[rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)

Temps d'éveil à la mairie de Plouneventer, Espace Sklerijenn, **les jeudis 6 et 13 octobre**,  
Permanences à la mairie de Plouneventer, de 9h à 12h, le **jeudi 20 octobre**,  
Permanences à Landivisiau : lundi et mercredi de 9h/12h30 – 13h/18h, mardi de 9h à 12h30 – 13h/17h, jeudi 9h/12h30 – 13h/19h45 et vendredi 9h/17h.

### Temps d'échanges et de rencontre entre nouvelles assistantes maternelles

Vous débutez dans la profession d'assistante maternelle ? Les animatrices du Relais et les puéricultrices du service de la Protection Maternelle et Infantile vous proposent un temps d'échanges et de rencontre **le lundi 3 octobre à 20h** au RPAM à Landivisiau. Lors de cette soirée, vous pourrez échanger sur vos débuts dans la profession, vos pratiques professionnelles, vos difficultés éventuelles.....

Ouvert aux assistantes maternelles agréées depuis 2013 !

Merci de vous inscrire auprès des animatrices.

### Le Relais Assistantes Maternelles organise

Une matinée de découverte **le samedi 8 octobre de 10h à 12h** (5 rue des Capucins). Au programme : rencontre avec l'équipe, exposition photos des activités du Relais, espace jeu, matériel sensoriel et de motricité, instruments de musiques.....

### « Chouette : bébé arrive ! »

L'arrivée d'un enfant est un évènement positif pour un couple, mais déstabilisant et qui induit des conséquences dans les choix d'organisation familiale (rester au domicile pour garder l'enfant, reprendre un emploi ou non, choisir un mode d'accueil.....) et dans le domaine financier.

Au cours de la première grossesse, les familles découvrent les différents droits et démarches nécessaires à accomplir. Dans ce cadre, le RPAM et la CAF du Finistère proposent une rencontre ouverte aux familles du territoire (première naissance), **le jeudi 13 octobre de 18h30 à 20h**, salle 1 Y. Quéguiner à Landivisiau (près de la Mairie).

N'hésitez pas à faire circuler l'information auprès des familles concernées !

## **Association des riverains de la BAN**

Le bureau de l'association a dernièrement rencontré le commandant de la BAN afin de faire le point sur les délocalisations.

Malgré un effort fait dans ce sens, le bruit engendré par les ASSP demeure inacceptable pour la population et l'association de défense des riverains continue son combat pour une délocalisation accrue voire complète de ces exercices infernaux qui portent atteinte à notre santé.

Voici les nouveaux numéros à composer pour déposer vos doléances :

- Le standard 02.98.24.20.00 reste accessible et permet de contacter les différents numéros de la BAN, ainsi que le personnel de permanence qui sera à même d'enregistrer vos doléances, si besoin.
- Le 02.98.24.26.06 qui permet de joindre normalement une personne en permanence pour enregistrer les doléances.

D'autre part, l'association a désormais un site web : [www.riverains-ban-29.fr](http://www.riverains-ban-29.fr) sur lequel vous pouvez aussi vous exprimer en plus de vous informer des dernières démarches.

Nous vous rappelons aussi que vous pouvez consulter le site de la station de bruit basée à la mairie de Bodilis : [eans.net](http://eans.net). Sur ce dernier, vous pourrez trouver des graphiques et des données très parlantes sur le trafic et le bruit occasionné.

### Vive l'automne

**Mercredi 19 octobre** : Décoration automnale  
Balade

**Jeudi 20 octobre** : Activité manuelle sur l'automne  
Jeux sportif

**Vendredi 21 octobre** : Cadre d'automne  
Jeux collectif

### Raconte-moi une histoire...d'halloween

**Lundi 24 octobre** : Décoration du centre/ création d'un livre (tout au long de la semaine)  
Jeux collectif

**Mardi 25 octobre** : Petit théâtre d'halloween

**Mercredi 26 octobre** : Masques  
Concours de grimaces

**Jeudi 27 octobre** : Photophore, petit fantôme  
Fantôme party

**Vendredi 28 octobre** : Chapeaux de sorcières et sorciers  
Chasse au grimoire



**Lundi 31 octobre** : Petit panier d'halloween  
Maquillage

**Mercredi 2 novembre** : Brochette de bonbons /mise en place de la décoration/maquillage  
Boum !!!



*NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie avant le 20 de chaque mois.*

*Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : [www.saint-derrien.fr](http://www.saint-derrien.fr)  
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail*